

Les ministères de l'union

Synode National de Cognac 2004 (Extraits)

A. DEVANT DIEU, EN JESUS-CHRIST

Dieu fait alliance avec l'humanité et s'engage dans le monde. La manière ultime de cet engagement prend pour nous le visage de Jésus-Christ. Sujet de notre foi, Jésus-Christ nous sauve. Il est force qui traverse, transforme toutes nos réalités et les met en route vers le Royaume déjà donné.

L'annonce de cette Bonne Nouvelle est la mission confiée à l'Église. Le Christ envoie chacun, avec l'Esprit Saint, au service de l'Évangile offert à l'humanité dans la foi, l'espérance et l'amour. La responsabilité de chaque croyant, vécue communautairement, participe de cette mission. Elle provoque la joie et la reconnaissance.

Au delà du caractère second de l'Église, Dieu appelle des hommes et des femmes pour la susciter et la fortifier par la prédication et les sacrements, et la faire croître pour le partage de la Parole. C'est pourquoi tout ministère suscité par Dieu, que l'Église discerne et reconnaît, participe de " la préparation du Règne de Dieu sur la terre " (Discipline, article 15).

Le synode national affirme que le pasteur a une compétence théologique singulière qui est liée en particulier à la Bible qu'il lit, interprète, actualise avec d'autres, pour d'autres et pour lui. Il est au service de la Parole de Dieu, parole de grâce et de salut, en contribuant à son rayonnement et à son écoute. Cette annonce ne se limite pas au champ ecclésial. Le pasteur témoigne de la pertinence de l'Écriture devenant Parole aujourd'hui, il dit le bouleversement de nos histoires par l'Évangile du Christ.

Il partage la Parole par la prédication et les sacrements. Il est l'écouter et l'accompagnateur discret de ceux qui en ont besoin, membres ou non de l'Église. Il veille à ce que chacun soit appelé par son nom. Il fédère des projets et des aspirations pour dynamiser le témoignage communautaire. Son autorité est relative à sa vocation et à son charisme spécifique tout à la fois reçus mystérieusement par lui-même et reconnus par l'Église.

Le pasteur est appelé à entrer au service d'une communauté locale qu'il contribue à rendre vivante et heureuse dans sa mission à la suite du Christ. Arrivant dans une communauté qui a une histoire, une tradition, des attentes, le pasteur ne peut la soumettre à ses représentations préétablies, mais il les partage et les discute. De même, la communauté qui accueille un nouveau ministre, avec sa personnalité et ses dons, se prépare au changement et à ce que ses attentes soient déplacées. Elle se réjouit de devenir un lieu et un temps d'épanouissement du ministère pastoral qu'elle accueille. Ensemble, ils sont témoins de Celui qui fait toutes choses nouvelles.

Si l'engagement à la suite du Christ est enthousiasmant et joyeux, il est aussi exigeant et risqué. Suivre le Christ, c'est s'exposer parfois à l'incompréhension ou à l'indifférence. Vivre les ministères que Dieu donne peut susciter malaise et difficultés. La crise des institutions que connaît notre société accentue sans doute ce sentiment douloureux. Au creux de ces réalités, le synode national réaffirme l'amour et la reconnaissance de Dieu adressés à chacun, la force du partage et de la prière communautaire. Certes, l'Évangile que nous annonçons n'est pas toujours attendu, reçu et partagé, mais il offre souvent d'inoubliables rencontres, de surprenantes joies et d'inattendus réconforts.

...

C – DES CONSEILS PRESBYTERAUX

La relation pasteur/conseil presbytéral est un travail d'équipe et de collaboration. Le pasteur n'est pas l'employé du conseil presbytéral, les conseillers ne sont pas les assistants du pasteur. Dans l'écoute et le respect mutuels, l'autorité s'exerce ensemble, pour le bon gouvernement de la communauté locale en vue du rayonnement de l'Évangile et de la croissance de l'Église.

Le Synode national remercie tous les membres de l'Église engagés dans les différents conseils. Il rappelle aux conseils presbytéraux leur responsabilité dans l'établissement de bonnes conditions d'exercice du ministère pastoral, notamment en termes de formation, de la même manière que le pasteur participe au discernement des ministères locaux et à leur formation.

1 – Projet de vie

L'Église locale a un « projet de vie » qui dit son identité, ses priorités et les axes principaux de sa mission; elle ne saurait faire l'impasse sur la rédaction de ce projet. La mise en dialogue entre ce projet de vie et les charismes du pasteur permet de préciser les modalités d'une collaboration fraternelle en explicitant les attentes, les priorités, les responsabilités et les moyens nécessaires. Ce projet « vivant » évolue tout au long du chemin commun et doit servir de référence lors des bilans de vie de l'Église locale et de l'évaluation du ministère. Chaque conseil régional fournira des outils aux églises locales pour l'élaboration de ce projet de vie.

...

D - DES AUTRES MINISTERES

1 - Une Église en mission

La question des ministères doit rester toujours ouverte, puisque l'Église est “ toujours à réformer ”. C'est pourquoi le conseil national, les conseils régionaux et les Églises locales sont appelés à poursuivre leur engagement dans une démarche d'annonce de l'Évangile et de croissance de l'Église, et à en tirer ensemble les conséquences en termes d'organisation humaine, géographique, matérielle, notamment dans la complémentarité des ministres au sein des secteurs et/ou consistoires.

2 - Une diversification des ministères personnels

...

ENVOI

Au terme de sa réflexion, le synode tient à remercier chacun des ministres de l'Église réformée de France. Par leur diversité, leurs charismes, leur participation à la mission de l'Église, ils aident l'Évangile de Jésus-Christ à rejoindre la vie des hommes et des femmes de ce monde.

Cette mission n'est la propriété de personne, elle dépasse chacun, individu, Église locale, autres lieux de ministères. L'Église de Jésus-Christ déborde chaque Église particulière. C'est pourquoi les dialogues œcuméniques sur la question des ministères doivent être poursuivis. De même, chaque Église locale et chaque ministre sont invités à avancer dans un partage plus grand des tâches de desserte, d'annonce et d'engagement commun avec d'autres Églises, pour la seule gloire de Dieu.